

PROPOSITION N°9

Attribuer un budget de 200 K€ par an pour le financement d'un think tank de la profession comptable

Attribuer un budget de 200 K€ pour le financement d'un think tank de la profession comptable.

Notre profession dispose d'un large panel de compétences de très haut niveau réparties sur notre territoire.

Parmi les 21 000 experts-comptables français, certains sont de véritables spécialistes et sachants dans des domaines techniques ou prospectifs.

Rassembler ces compétences dans des laboratoires d'idées est de nature à nous apporter une plus grande visibilité sur notre avenir, à identifier les secteurs stratégiques sur lesquels les experts-comptables peuvent se positionner et développer l'influence de notre profession au service de l'intérêt général.

RECIT entend capitaliser sur les travaux des think tank existants en leur commandant des études ciblées.

Ces travaux pourront dès lors être partagés avec nos gouvernants afin que les idées de notre profession soient reprises dans les textes qui nous concernent ou qui doivent s'appliquer à nos clients les entreprises.

S'appuyer sur ces laboratoires d'idées nécessite un financement que RECIT a estimé, à ce jour, à 200K€ par an.
